

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres présents : 13 Date de la convocation : vingt et un mai deux mille vingt-quatre.

Membres votants : 19 Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).

Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.

Absents :

Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/25 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Commune de Portets apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements.

L'attribution s'effectue après études des dossiers de demande de subvention reçus et étudiés par la Commission compétente.

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer lors du vote du budget communal, au soutien financier des associations, une enveloppe de 30 000 € pour l'année 2024.

Pour l'exercice 2024, 17 associations vont se voir attribuer une subvention communale, pour un total des octrois s'élevant à 28.600,00 €.

Il précise que les élus présents, dirigeants ou membres des associations locales, se retirent de la salle et leurs votes ne sont pas comptabilisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DECIDE** d'attribuer, au titre de l'année 2024, les subventions suivantes :

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Anciens combattants (Union Nationale des Combattants - U.N.C.)	600,00	600,00

M. Jean Claude PEREZ, M. Jean Claude VACHER et Mme Monique JABOUILLE ne participent pas au vote.
La procuration que détient J-C. PEREZ n'est pas comptabilisée.

Votants : 15

Acceptée à 15 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
La Clé des Vignes	6.800,00	8.000,00

M. Philippe GAUZENCE De Lastours ne participe pas au vote et sa procuration n'est pas comptabilisée.

Votants : 18

Acceptée à 18 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Raquette Club de Portets	3.000,00	3.000,00

M. Eric LEFEBVRE ne participe pas au vote.

Votants : 18

Acceptée à 18 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Les Florigraves	900,00	900,00

M. Jean-Claude VACHER ne participe pas au vote.

Votants : 18

Acceptée à 18 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
CAP section gymnastique volontaire	1.000,00	1.000,00

Mme Christiane CAZIMAJOU ne participe pas au vote et la procuration qu'elle détient n'est pas comptabilisée.

Votants : 17

Acceptée à 17 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Thalie	1.000,00	1.000,00

M. Jean-Claude VACHER et Christiane CAZIMAJOU ne participent pas au vote et la procuration qu'elle détient n'est pas comptabilisée.

Votants : 16

Acceptée à 16 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Club "Bel automne"	500,00	500,00
Syndicat de chasse de PORTETS	500,00	500,00

Mme Nicole MONTEIL ne participe pas au vote et la procuration qu'elle détient n'est pas comptabilisée.

Votants : 17

Acceptée à 17 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Boules Lyonnaise de PORTETS	1.600,00	1.600,00

Mme Christine TATANIA ne participe pas au vote et la procuration qu'elle détient n'est pas comptabilisée.

Votants : 17

Acceptée à 17 voix

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
CAP section judo aikido	2.700,00	5.000,00

Votants : 19

Acceptée à 16 voix pour et 3 abstentions.

Association	Attribution 2023	Attribution 2024
Le Guidon Portésien	1.000,00	500,00
CAP section athlétisme	1.500,00	2.000,00
Les Radicelles	500,00	0,00
Pierre Feuille Ciseaux	900,00	900,00
PORTETS F.C. (CAP football club)	2.000,00	2.000,00
Les Sentiers de Montesquieu	250,00	300,00
Asso TISE	300,00	300,00
Graves Runner		500,00
TOTAL GENERAL	25.050,00	28.600,00

Votants : 19

Acceptée à 19 voix

Montant de l'article 6574	30.000,00 €
Attributions de ce jour	28.600,00 €
Attributions antérieures*	250,00 €
Reste disponible	1.150,00 €

Fait et publié à PORTETS, le **31 MAI 2024**,
Le Maire,

Le secrétaire de séance



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt et un mai deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).

Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.

Absents :

Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/26 - BUDGET DE LA COMMUNE : D.M. N°1

Le Maire informe le Conseil municipal des aménagements budgétaires à apporter au budget de la Commune afin de permettre, d'une part, le règlement des dépenses en cours, d'autre part, l'intégration au budget des recettes prévues.

Il propose au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **MODIFIE** le budget comme suit :

► Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
023 – 023 – Virement à la section d'investissement	-6.000,00€		
011 – 605 – Matériaux pour travaux en régie	-1.000,00€		
011 – 6068 – Fournitures de petits équipements	-1.000,00€		
011-615221 – Entretien des bâtiments publics	+8.000,00€		
TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€

► Section d'investissement :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
215 – 21 – 21312 – Groupe scolaire Ecole Elémentaire (Sanitaires)	-8.760,00€	021 – 021 – Virement de la section de fonctionnement	-6.000,00€
230 – 21 – 21318 – Stade Mansenqual Terrain Football (éclairage)	+3.500,00€		
OPFI – 1641 – Emprunt (tracteur + débroussailluse)	+123.000,00€	OPFI – 1641 – Emprunt (tracteur + débroussailluse)	+123.000,00€
OPFI – 165 – Caution	+600,00€	OPFI – 165 – Caution	+1.340,00€
TOTAL	118.340,00€	TOTAL	118.340,00€

Fait et publié à PORTETS, le **31 MAI 2024**
Le Maire,



République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt et un mai deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).

Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.

Absents :

Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/27 - ADHESION 2024 AU CAUE

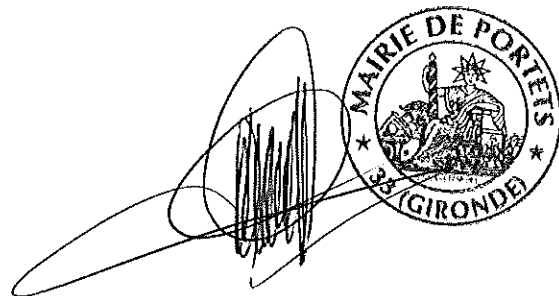
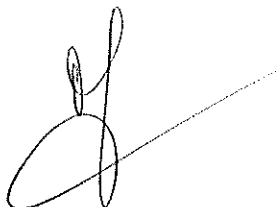
Le Maire rappelle que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Gironde est investi d'une mission de service public et offre des possibilités de conseils personnalisés et d'accompagnement à ses adhérents.

Le tarif 2024 est fixé à 200,00€ (tranche de 1.000 à 4.999 habitants).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à cet organisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires au règlement de cette affaire ;

Fait et publié à PORTETS, le **31 MAI 2024**,
Le Maire,



République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt et un mai deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).

Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.

Absents :

Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/28 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE PODENSAC

Le Maire informe le Conseil municipal que l'association sportive du collège Georges Brassens (33720 Podensac) développe un projet sportif pour la fin de l'année scolaire.

Cette année, l'équipe EPS souhaite amener une centaine d'élèves à la base de loisir du Temple sur Lot pour effectuer un certain nombre d'activités sportives (aviron, voile, canoé-kayak, stand up paddle, dragon boat, sarbacane, badminton, escalade, divers sports collectifs).

A ce titre, l'association sportive fait une demande exceptionnelle de subvention pour que les communes l'aident à financer le projet.

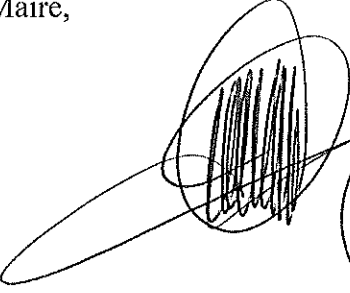
Le principal de l'établissement, Mr Samuel ROTTIER, soutien cette demande.

Le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 250,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 250,00€ à l'association sportive du collège Georges Brassens (33720 Podensac). La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et publié à PORTETS, le **31 MAI 2024**,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 19

Date de la convocation : **vingt et un mai deux mille vingt-quatre.**
Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).
Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).
Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.
Absents :
Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/29 : EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PORTETS A PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Délibération ajoutée à l'ordre du jour après accord des élus

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges *ad hoc* dans les armoires de commande d'éclairage public concernées.

La commune sollicitera le syndicat d'énergies pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à dix-huit voix pour et une abstention ;

- DÉCIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 6 heures dès que les horloges astronomiques seront installées.
- CHARGE Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Le secrétaire de séance

Fait et publié à PORTETS le
Le Maire

31 MAI 2024



République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt et un mai deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Nicole MONTEIL, Eric LEFEBVRE, Géraldine DARLOT, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à J-C. PEREZ), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à C. TATANIA), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à N. MONTEIL).

Excusés : Sonia MIALLE, Mikael CALLEN.

Absents :

Secrétaire de séance : Monique JABOUILLE

2024/30- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ADELFA

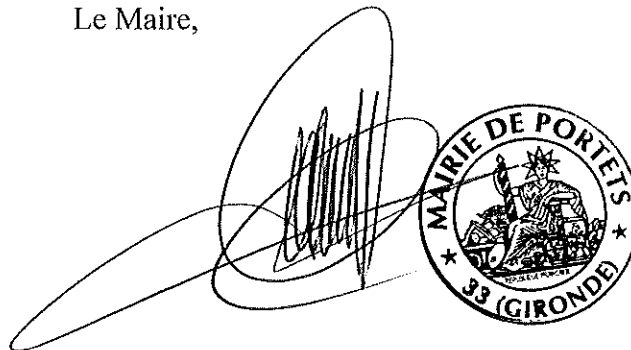
Délibération ajoutée à l'ordre du jour après accord des élus

Le Maire informe le Conseil municipal que l'association ADELFA, dont le siège est situé à Beychac et Caillau, pour laquelle l'action est de lutter contre les orages de grêles, demande une aide financière de la commune. Le Maire propose d'accorder une subvention de 200,00 € pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 200,00 € à l'Association « ADELFA ». La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et publié à PORTETS, le **31 MAI 2024**,
Le Maire,



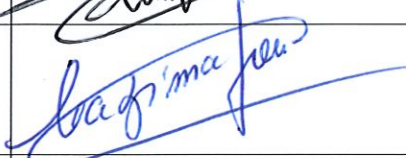
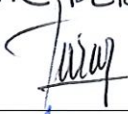
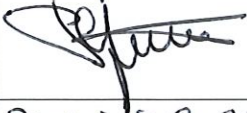
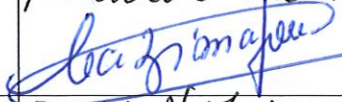
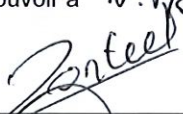
Le secrétaire de séance,



Procès verbal de séance

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, convoqué le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, a délibéré sur les points suivants :

- 1 – Attribution de subventions aux associations
- 2 – Budget de la Commune : Décision modificative n°1
- 3 – Adhésion 2024 au CAUE de la Gironde
- 4 – Subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège de Podensac
- 5 – Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la Commune de PORTETS à partir du mois de septembre 2024
(ajoutée à l'ordre du jour après accord des élus)
- 6 – Subvention exceptionnelle à l'association ADELFA
(ajoutée à l'ordre du jour après accord des élus)
- Informations et questions diverses

Didier CAZIMAJOU, Maire		Jean-Claude PEREZ, 1 ^{er} Adjoint,	
Christiane CAZIMAJOU, 2 ^{ème} Adjointe		Thierry RENAUD, 3 ^{ème} Adjoint	Pouvoir à J.C. PEREZ 
Christine TATANIA, 4 ^{ème} Adjointe		Jean-Claude VACHER, 5 ^{ème} Adjoint	
Monique JABOUILLE,		René FRADEL,	
Philippe GAUZENCE de LASTOURS,	Pouvoir à C. TATANIA 	Nicole MONTEIL,	
		Éric LEFEBVRE,	
Géraldine DARLOT,		Jean-Christophe BARBE,	Pouvoir à D. CAZIMAJOU 
Sonia MIALLE,	Excusée	Cédric MACHEFERT,	
Stéphan MACHEFERT,	Pouvoir à C. MACHEFERT 	Angélique PEYRUSE,	
Mikaël CALLEN,	Excuse	Angélique CORNET,	Pouvoir à C. CAZIMAJOU 
Renaud ROUQUEYS,		Maryline VALLADE,	Pouvoir à N. MONTEIL 

Nombre d'élus	21
Nombre d'élus présents	13
Nombre de votants	19

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

